

CONCOURS D’AFFICHES

Les participants sont invités à exercer leur talent artistique pour **créer une affiche, soit en couleur et/ou en noir et blanc, sur le thème du Souvenir**. Les œuvres gagnantes au niveau des filiales de la Légion se rendent aux concours provinciaux de la Légion. Les œuvres des finalistes sont ensuite envoyées à la Fondation nationale Légion à Ottawa pour être jugées au niveau national.

Les œuvres qui remportent la première place aux Concours d’affiches en couleur et en noir et blanc sont exposées au Musée canadien de la guerre à partir du mois de novembre jusqu’au mois d’octobre de l’année suivante. Les œuvres qui remportent les deuxièmes et troisièmes places dans les deux catégories sont exposées durant la période annuelle du Souvenir, soit en novembre, dans le foyer de l’édifice du Parlement, suite à quoi La Légion royale canadienne verra à les retourner à leurs auteurs.

RÈGLEMENTS

- 1** Tous les élèves (y compris ceux instruits à domicile) de la maternelle à la 12^e année (au Québec : de la maternelle à la 5^e année du secondaire) du système scolaire canadien sont admissibles à ce concours.
- 2** Toutes les œuvres doivent être déposées à une filiale de la Légion. Veuillez contacter la filiale la plus proche de chez vous pour connaître la date limite d’envoi des inscriptions : www.legion.ca/fr/pour-nous-joindre/localisez-votre-filiale.
- 3** Les participants doivent remplir et inclure un formulaire d’inscription officiel avec leur œuvre. (Pas d’agrafes.) Ce formulaire est accessible auprès de votre filiale locale de la Légion ou en ligne à ConcoursDuSouvenir.ca.
- 4** Les participants âgés de moins de 18 ans doivent confirmer qu’ils disposent d’une autorisation parentale sur leur formulaire d’inscription officiel.
- 5** Toutes les œuvres admissibles doivent avoir des dimensions maximales de 56 cm x 71 cm.
- 6** Veuillez soumettre votre œuvre illustrée, peinte ou dessinée à la main dans la catégorie appropriée du concours d’affiches : **Couleur** ou **Noir et blanc**.
- 7** Les participants peuvent s’inscrire à la fois dans la catégorie couleur et dans la catégorie noir et blanc, mais ils ne peuvent le faire qu’une seule fois par catégorie.
- 8** Les œuvres doivent être présentées sur du papier ou du carton Bristol. Toute oeuvre réalisée sur d’autres matériaux, tels que la toile ou le papier photo, ou encore une oeuvre tridimensionnelle créée à partir de matériaux artisanaux, tels que la mousse, les matières textiles et le bois, ne sera pas acceptée.
- 9** Toutes les oeuvres soumises doivent être des réalisations originales du participant et démontrer une compétence en art visuel telle que le dessin, la peinture ou l’illustration. Les oeuvres qui semblent générées par ordinateur, rendues par intelligence artificielle ou une machine ne seront pas acceptées. Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, d’oeuvres déjà publiées, est interdite et entraînera la disqualification du participant.
- 10** L’œuvre doit refléter le Souvenir avec un thème canadien. Si des symboles sont utilisés, les symboles canadiens doivent être prépondérants.

CRITÈRES D'ÉVALUATION AFFICHES

CONTENU ET CLARTÉ

40

L'œuvre reflète-t-elle le thème du Souvenir dans un contexte canadien? Transmet-elle un message, un point de vue ou une émotion? Le message, le point de vue ou l'émotion sont-ils clairs et pertinents?

CRÉATIVITÉ ET ORIGINALITÉ

30

L'œuvre est-elle attrayante, captivante ou intéressante sur le plan visuel? Est-elle évocatrice, inspirante et/ou percutante? Le contenu de l'affiche vous semble-t-il original? L'œuvre est-elle unique et originale, produite par le participant, dans le cadre du concours?

PRODUCTION ET QUALITÉ

30

Quels sont les niveaux de qualité et d'attention aux détails avec lesquels l'œuvre a été réalisée? Est-ce que les dimensions de l'œuvre sont conformes aux exigences? L'œuvre témoigne-t-elle de la volonté d'atteindre un style personnel ou artistique particulier? Démontre-t-elle une compétence en art visuel telle que le dessin, la peinture ou l'illustration?

PRIX

Tous les prix seront attribués sur recommandation des juges, dont les décisions sont finales. Le/la gagnant(e) au niveau de la Fondation nationale Légion, une fois avisé(e) de son prix, accepte l'utilisation complète et exclusive de son œuvre à des fins non lucratives, dans le but de promouvoir ce programme, la Fondation nationale Légion, ainsi que La Légion royale canadienne, et ce, pour l'année en cours et à perpétuité.

NIVEAU SÉNIOR | 10^E, 11^E ET 12^E ANNÉES (AU QUÉBEC: 4^E ET 5^E SECONDAIRE)

1^{ER} PRIX

1000 \$

2^E PRIX

500 \$

3^E PRIX

250 \$

Les gagnants seniors qui remportent la première place dans les catégories couleur et noir et blanc du Concours d'affiches sont également invités à Ottawa pour un voyage tous frais payés par la Fondation nationale Légion afin de représenter la jeunesse canadienne lors de la cérémonie nationale du jour du Souvenir. Les gagnants doivent être accompagnés d'un parent ou d'un tuteur.

NIVEAU INTERMÉDIAIRE | 7^E, 8^E ET 9^E ANNÉES (AU QUÉBEC: 1^{ÈRE}, 2^E ET 3^E SECONDAIRE)

1^{ER} PRIX

500 \$

2^E PRIX

250 \$

3^E PRIX

150 \$

NIVEAU JUNIOR | 4^E, 5^E ET 6^E ANNÉES

1^{ER} PRIX

250 \$

2^E PRIX

200 \$

3^E PRIX

125 \$

NIVEAU PRIMAIRE | MATERNELLE, 1^{ÈRE}, 2^E ET 3^E ANNÉES

1^{ER} PRIX

200 \$

2^E PRIX

150 \$

3^E PRIX

100 \$

Tous les gagnants de la première place dans chacune des deux catégories reçoivent un prix en argent et une plaque personnalisée. Leur établissement scolaire reçoit également une plaque. Les gagnants des deuxièmes et troisièmes places des deux catégories reçoivent un prix en argent et un certificat.

